



PLAN D'ACTION  
PLAN DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DU MARDI 3 MAI 2011

**Rédigé par**

**Marc Bédard, conseiller en consultations publiques**  
Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif  
**Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme**  
Division de la gestion du territoire

JUIN 2011

## TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	3
2. LA CONSULTATION PUBLIQUE.....	4
3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES :	
a) Environnement.....	5
b) Logement.....	9
c) Mobilité.....	12
d) Service.....	16
e) Loisir et culture.....	19
f) Économie.....	22
4. ACTIONS À PRIORISER.....	26
5. ÉTAPES À VENIR.....	27

# 1. MISE EN CONTEXTE

## Démarche d'élaboration du plan de quartier

La réalisation du plan de quartier de Loretteville s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec dont l'un des objectifs est de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable, soit un développement qui concilie les aspects social, économique et environnemental du milieu.

Son approche flexible et démocratique favorise l'implication de la population à faire part de ses préoccupations et à proposer des pistes de solution tout au long du processus. Le document reflète donc les préoccupations locales en plus des valeurs de développement de la Ville, visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à gérer sa croissance, que ce soit au point de vue de l'environnement, l'habitation, l'aménagement du territoire, la circulation et le transport, la sécurité urbaine, les loisirs et la vie communautaire.

Le plan de quartier comprend deux parties :

- un document d'orientation qui présente un portrait du quartier, des constats et un diagnostic de la situation ainsi que des orientations et objectifs de développement;
- un plan d'action qui propose des projets afin de concrétiser les orientations et objectifs.

Trois consultations ont été tenues par le conseil de quartier tout au long du processus d'élaboration du plan de quartier; une première pour recueillir les préoccupations des citoyens ainsi que les propositions afin d'améliorer leur qualité de vie au sein du quartier, une deuxième consultation pour valider les orientations et objectifs proposés, ainsi qu'une dernière afin de leur soumettre différentes propositions d'actions.

## État d'avancement

Au cours de l'année 2008, un portrait exhaustif du quartier a été dressé présentant une partie historique, des statistiques démographiques et socio économiques ainsi qu'une analyse du territoire touchant l'utilisation du sol, le cadre bâti, l'activité économique, la circulation et les contraintes à l'aménagement.

Sur la base de ces données, une soirée de consultation publique s'est tenue le 18 juin 2009 en collaboration avec le conseil de quartier, auquel 34 citoyens et citoyennes se sont joints. Également, de nombreux commentaires ont été recueillis par courriel, lesquels ont permis d'identifier des forces et des faiblesses ainsi que des enjeux attribuables au quartier.

L'étape suivante a consisté en la rédaction des orientations et des objectifs de développement du quartier ayant été validés par le conseil de quartier et la population le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Les services et divisions de la Ville ont également été consultés sur ces aspects, lesquels ont fait connaître leurs positions.

La version finale du document d'orientation a finalement été déposée au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles le 18 janvier 2011, lequel en a pris acte. Pour sa part, le conseil municipal a adopté ce même document lors de la séance du 4 avril 2011.

Sur la base du document d'orientation nouvellement approuvé par le conseil municipal, la dernière étape consiste à la production d'un plan d'action visant à concourir à la réalisation d'interventions qui permettront d'atteindre les orientations retenues. Un projet de plan d'action a été produit par la Division de la gestion du territoire lequel a été présenté au conseil de quartier le 2 février 2011 lors d'une séance de travail. Suite à cette rencontre, des ajustements ont été apportés au plan d'action. Ainsi tout était fin prêt pour l'étape de la consultation publique sur ledit projet.

## **2. LA CONSULTATION PUBLIQUE**

### Introduction

La Division de la gestion du territoire, en collaboration avec le Conseil de quartier de Loretteville, a tenu une séance de consultation publique le 3 mai 2011 laquelle avait pour but de recueillir les commentaires des citoyens présents sur les actions proposées et ce, pour chacune des orientations retenues. De plus, les citoyens présents ont été invités à identifier une dizaine d'actions qu'ils considèrent comme prioritaires quant à leurs réalisations.

Une invitation a été distribuée à chaque propriété située sur le territoire du quartier de Loretteville, expliquant également la démarche relative à l'élaboration d'un plan de quartier.

Finalement, de façon à recueillir les commentaires des commerçants du milieu, une rencontre a été tenue le 14 mars 2011 avec le Regroupement des gens d'affaires du secteur Bastien-Racine.

### Ateliers de discussion le 3 mai 2011

Trente-trois (33) personnes ont répondu à l'appel du Conseil de quartier de Loretteville et de l'Arrondissement. Deux représentants de l'Arrondissement étaient présents à la rencontre, soit M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques à la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif, ainsi que Mme Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme à la Division de la gestion du territoire. De plus, cinq (5) membres du Conseil de quartier de Loretteville étaient présents de même que le conseiller municipal du district de Loretteville M. Raymond Dion.

Après une présentation de Mme Marie-Claude Bergeron, les citoyens du quartier ont participé aux ateliers de discussion sur le plan d'action du plan de quartier. Les six (6) ateliers étaient animés par des membres du conseil de quartier de Loretteville. Au cours de la rencontre, les participants ont pu s'exprimer sur les diverses actions reliées aux six (6) thèmes inclus dans le document de consultation. Ce rapport résume les interventions faites lors de cette soirée.

### 3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

#### THÈME 1. ENVIRONNEMENT

#### **Orientation 1 : Renforcer et consolider la présence du couvert arborescent dans les secteurs résidentiels et commerciaux**

#### **Objectif 1.1 Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
1.1.1 Prévoir un écran visuel entre les nouveaux développements et les secteurs construits existants	<p>1.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Proposition d'une bande de 5-6 mètres de profondeur.</i></p> <p>1.1.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>
1.1.2 À l'intérieur d'un projet de développement résidentiel réalisé sur un terrain boisé, intégrer, lorsque possible, les arbres d'intérêt au plan d'aménagement afin de les protéger	<p>2 tables : <i>Cet élément est rarement respecté.</i></p> <p>1 table : <i>L'objectif de densification de la ville va à l'encontre de la conservation des arbres existants.</i></p> <p>1 table : <i>Un maximum d'arbres devrait être préservé, et ce, par un encadrement réglementaire</i></p> <p>1.1.3 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>
1.1.3 Assurer une surveillance adéquate des chantiers de construction afin de protéger les arbres identifiés	<p>2 tables : <i>Cet élément est rarement respecté.</i></p> <p>1 table : <i>Une règle devrait être établie afin d'exiger la plantation d'un arbre pour chaque arbre abattu.</i></p> <p><i>Général</i></p> <p>1 table : <i>La construction en arrière-cour est farfelue. Sur le boulevard Valcartier, près de la rue du Grand-Pré :</i></p>

	<p><i>on devrait protéger nos cours arrière, car les petites familles n'en ont plus, ce qui ne concorde pas avec l'objectif 1.</i></p> <p><i>1 table : À l'intersection des rues du Golf et des Orchidées-Blanches : les constructeurs de 2 triplex ont éliminé beaucoup d'arbres.</i></p>
--	--

### **Objectif 1.2 Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
1.2.1 Sensibiliser les résidants ainsi que les promoteurs, entrepreneurs et constructeurs à l'importance de conserver un couvert arborescent	<p><i>1.2.1 : 6 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>1 table : Des mesures coercitives devraient être mises de l'avant.</i></p> <p><i>Général</i></p> <p><i>1 table : On souligne l'importance d'effectuer une visite terrain avant toute émission de permis pour identifier les arbres à conserver</i></p>

### **Objectif 1.3 Favoriser la plantation d'arbres le long des voies de circulation où il y a une déficience, telles que les rues Racine et Louis-IX, ainsi que les boulevards Valcartier et de l'Ormière**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
1.3.1 Cibler des terrains pour planter davantage d'arbres en cour avant par la ville ou le propriétaire	<p><i>1.3.1 : 6 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>3 tables : Exemples : à l'intersection de la rue Albert-Trudel et la rue Racine de même qu'à celle de la rue Racine et du boulevard Valcartier, à la Coop IGA et au parc Boivin.</i></p> <p><i>1 table : On propose d'utiliser des photos aériennes pour cibler les endroits et adopter un règlement pour obliger la plantation d'au moins 1 arbre par terrain.</i></p>
1.3.2 Maintenir la distribution gratuite d'arbres tous les printemps et proposer davantage d'arbres ornementaux et en plus grande quantité	<p><i>1 table : Une attention devrait être portée aux arbres en hiver afin d'éviter que les opérations de déneigement ne les brisent.</i></p> <p><i>1 table : Dans les endroits où il n'y a pas d'arbre, la Ville devrait imposer un certain couvert végétal.</i></p>

	<p>1.3.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère d'établir un système de commandes individuelles et de collecte sur rendez-vous.</i></p> <p>1 table : <i>On mentionne de mieux faire connaître ce service.</i></p>
--	--

## **Orientation 2 : Préserver et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt**

### **Objectif 2.1 Maintenir des espaces verts à des fins de détente et de récréation dans les parcs suivants : Jean-Roger-Durand, de l'Orme, Gaby-Pleau, du Château-d'Eau, Saint-Raphaël et le parc linéaire de la rivière Saint-Charles**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
2.1.1 Assurer l'intégrité naturelle des boisés dans ces parcs	<p>2.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Une meilleure surveillance de ces boisés est souhaitable. Voir à l'entretien et à la qualité des arbres.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère de préserver le zonage et d'aménager adéquatement les parcs.</i></p> <p><i>Suggestion</i></p> <p>1 table : <i>Mettre en œuvre un plan d'action de contrôle et d'éradication des espèces envahissantes.</i></p>

## **Orientation 3 : Maintenir et promouvoir la qualité de l'environnement dans les zones résidentielles**

### **Objectif 3.1 Limiter les impacts négatifs des usages industriels existants à proximité d'une zone résidentielle**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
3.1.1 Prévoir et s'assurer du respect des zones tampons et écrans visuels entre un usage à incidence élevée et un usage résidentiel	<p>3.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>3.1.2 : 1 table : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>

3.1.2 Déménager l'écocentre situé actuellement sur le chemin Saint-Barthélemy	<p>2 tables : <i>On tient à conserver l'écocentre dans le quartier.</i></p> <p>1 table : <i>On propose de rehausser la gamme de services.</i></p> <p>1 table : <i>On propose de le maintenir à cet endroit, mais d'aménager un écran visuel.</i></p>
---	--

### **Objectif 3.2 Transformer les matières organiques en compost**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
3.2.1 Mettre en place un service de collecte porte-à-porte des matières putrescibles pour les résidus alimentaires et de jardinage	<p>3.2.1 : 3 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Une attention devrait être portée à la mise en œuvre : prévoir des petits contenants pour les habitations de haute densité.</i></p> <p>1 table : <i>Cet énoncé n'est pas considéré comme une priorité en ce moment.</i></p> <p><i>Suggestion</i></p> <p>1 table : <i>On devrait offrir un bac à compartiments ou 3 collectes distinctes.</i></p>

## THÈME 2. LOGEMENT

### **Orientation 4 : Améliorer et diversifier l'offre de logements en respectant les caractéristiques du quartier**

#### **Objectif 4.1 Offrir des logements abordables aux ménages à faible revenu, aux personnes âgées et à mobilité réduite**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
4.1.1 Accompagner les promoteurs et groupes de ressources techniques dans leurs démarches afin de favoriser la création de logements sociaux destinés aux personnes âgées en perte d'autonomie ou autonomes, aux personnes seules et aux familles	<p>4.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Un équilibre devrait être maintenu entre les types d'habitation et éviter la concentration.</i></p> <p>1 table : <i>Une attention devrait être apportée à l'entretien du parc immobilier existant.</i></p> <p>1 table : <i>Avec des groupes reconnus, les coopératives devraient être favorisées.</i></p> <p><i>Suggestion</i></p> <p>1 table : <i>Créer un répertoire des endroits existants et à venir : ex. : coopératives, habitations pour personnes âgées, etc.</i></p>

#### **Objectif 4.2 Planifier une intégration harmonieuse des projets domiciliaires de moyenne et haute densité par rapport au bâti existant**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
4.2.1 Assurer une gradation des densités et du gabarit de nouveaux bâtiments résidentiels et commerciaux à proximité des secteurs résidentiels existants	<p>4.2.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>Général</i></p> <p>1 table : <i>La réglementation de zonage devrait être respectée. On retrouve souvent des constructions inesthétiques.</i></p> <p>1 table : <i>On remarque une densification des nouveaux projets résidentiels dans le quartier.</i></p>

## **Orientation 5 : Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel et commercial**

### **Objectif 5.1 Encourager la rénovation résidentielle et commerciale ainsi que la conservation patrimoniale sur les artères commerciales et dans les secteurs résidentiels anciens**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
5.1.1 Soutenir les propriétaires dans leurs projets de rénovation en poursuivant le programme de subvention de rénovation des façades commerciales dans le secteur Racine	<p>5.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>5.1.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>5.1.3 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>
5.1.2 Évaluer la possibilité d'étendre le territoire d'application du programme de subvention « Rénovation de façades donnant sur une artère commerciale » à l'ensemble du secteur Vieux-Loretteville (rue Racine) soumis à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec	<p><i>Suggestions</i></p> <p>2 tables : <i>Le programme de rénovation devrait également concerner les immeubles résidentiels.</i></p> <p>1 table : <i>Faire connaître le programme de rénovation et assurer un suivi.</i></p>
5.1.3 Sensibiliser les propriétaires à la conservation du patrimoine pour les secteurs suivants : rue Racine, boulevard Valcartier, et les secteurs résidentiels anciens situés entre les rues Racine et Durand, et entre le boulevard de l'Ornière et la rue Lessard	<p><i>Général</i></p> <p>1 table : <i>On mentionne que les exigences de la Commission d'urbanisme sont sévères et que les coûts de rénovation en sont augmentés.</i></p> <p>1 table : <i>Assurer une harmonisation des bâtiments.</i></p>

## Objectif 5.2 Favoriser l'aménagement des terrains vacants sur la rue Racine

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
5.2.1 Promouvoir un projet structurant au carrefour de la rue Racine et du boulevard Valcartier	<p>5.2.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Il pourrait s'agir d'un marché public, de l'habitation, en favorisant une unicité, une rue piétonnière, un café... La priorité est l'intersection Racine et Valcartier.</i></p> <p>1 table : <i>Encourager l'arrivée de nouveaux résidants et de commerces.</i></p> <p>1 table : <i>Il pourrait y avoir des condominiums à prix abordables, ce qui redonnerait vie à la rue Racine en évitant une trop grande densité.</i></p>

## Objectif 5.3 Requalifier ces sites dont la vocation est à redéfinir : l'ancienne caserne de pompiers, le bâtiment abritant actuellement le garage municipal et l'ancienne école primaire sur la rue Louis-IX

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
5.3.1 Promouvoir un projet résidentiel pour ces sites afin de consolider la trame urbaine du secteur	<p>5.3.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Ces sites pourraient faire l'objet de projets résidentiels de moyenne densité, mais on ne souhaite pas de logements sociaux.</i></p>

### THÈME 3. MOBILITÉ

**Orientation 6 : Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier, tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique**

**Objectif 6.1 Améliorer la fluidité et la perméabilité de la circulation, principalement sur les rues de la Faune, Racine, ainsi que les boulevards Valcartier, Bastien et de la Colline**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
6.1.1 Effectuer une étude de circulation faisant suite à l'ouverture du boulevard Robert-Bourassa	6.1.1 : 2 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 6.1.2 : 2 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>
6.1.2 Réaménager le carrefour du boulevard de la Colline et de la rue de la Faune	<i>Suggestions</i>  1 table : <i>Les feux de circulation au coin de la rue de la Faune et du boulevard Valcartier devraient être enlevés. L'ancien arrêt ralentissait beaucoup plus efficacement la circulation et la baisse à ce point de vue ne justifie plus ces feux.</i>  1 table : <i>Réétudier le cycle de fonctionnement des feux de circulation à l'intersection du boulevard de la Colline et de la rue de la Coupe.</i>  1 table : <i>On souhaite que les travaux sur le boulevard Johnny-Parent se terminent le plus rapidement possible.</i>  1 table : <i>Le boulevard de la Colline devrait être élargi sur toute sa longueur, pas seulement à cette intersection.</i>

## Objectif 6.2 Améliorer la sécurité routière

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
6.2.1 Déterminer les secteurs où le non-respect de la signalisation routière est récurrent	6.2.1 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On mentionne les intersections des rues Verret et Arthur-Dion et du Golf et du Jardin.</i> 1 table : <i>Sur la rue Racine, dans le secteur Est, les véhicules roulent trop vite. On suggère l'ajout d'un arrêt à l'intersection de la rue des Ursulines.</i>
6.2.2 Planifier des interventions afin de faire respecter la signalisation routière dans les secteurs problématiques	6.2.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> <i>Général</i> 1 table : <i>On mentionne qu'il y a trop de feux de circulation et trop d'arrêts sur la rue Auguste-Renoir.</i> <i>Suggestions</i> 1 table : <i>Dans le secteur des boulevards Johnny-Parent et Robert-Bourassa, instaurer une vitesse à 70 km/h.</i>

## Objectif 6.3 Assurer la présence d'un réseau piétonnier et cyclable permettant de relier de façon sécuritaire les principaux équipements publics ou privés du quartier

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
6.3.1 Aménager de nouvelles voies cyclables dans le quartier, suivant les axes nord-sud et est-ouest, afin de relier les équipements publics et de créer des liens avec les quartiers voisins, tel que planifié au Plan directeur du réseau cyclable de la ville	6.3.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 6.3.2 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>Ce projet est jugé dangereux pour les différents usagers de la rue du Golf. On suggère plutôt d'envisager ce projet sur la rue des Orchidées-Blanches.</i> 1 table : <i>Il est proposé de planifier une piste cyclable ou une bande cyclable avec délinéateurs.</i>
6.3.2 Évaluer la possibilité d'aménager une voie cyclable sur la rue du Golf entre l'école primaire de Château-d'Eau et la rue Monseigneur-Cooke	

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
6.3.3 Installer des supports à bicyclette sur la rue Racine	6.3.3 à 6.3.5 : 6 tables : <i>En accord avec ces énoncés.</i> 6.3.3 : 1 table : <i>On recommande de ne pas installer ces supports sur les trottoirs.</i>
6.3.4 Évaluer la possibilité d'entretenir des liens piétonniers donnant accès à une école en période hivernale	6.3.6 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i>
6.3.5 Évaluer la pertinence et la possibilité d'améliorer l'éclairage public dans les liens piétonniers existants, près de l'hôpital Chauveau	1 table : <i>On considère que cette signalisation peut être une source de pollution lumineuse.</i> 1 table : <i>On propose de prévoir une surveillance policière dans le but de réduire la vitesse des automobilistes.</i>
6.3.6 Évaluer la pertinence et la possibilité d'installer une signalisation lumineuse pour limiter la vitesse permise aux abords des écoles primaires suivantes : Château-d'Eau, La Source et Aventure	6.3.7 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>Pour la rue de la Faune : on souhaite que l'aménagement d'un trottoir rejoigne la rue Claude-Geoffrion.</i> 1 table : <i>On propose l'ajout d'un trottoir du côté ouest du boulevard de la Colline.</i>
6.3.7 Évaluer la possibilité d'aménager un trottoir sur les rues : — de la Faune (entre le boulevard Valcartier et la rue Marcel-Cantin, et entre les rues des Poètes et Faber) — Durand (entre le boul. de l'Ormière et la rue Martel) — de l'Hôpital (au sud-ouest, entre le boulevard des Étudiants et la rue du Golf) — boulevard des Étudiants (au sud, entre les rues des Récollets et Monseigneur-Cooke)	1 table : <i>On désire que l'aménagement de trottoirs ne se fasse pas au détriment de cases de stationnement dans le secteur de l'hôpital.</i>

## **Objectif 6.4 Favoriser une meilleure gestion du stationnement dans les secteurs commerciaux**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
6.4.1 Revoir la signalisation des stationnements publics hors rue dans le secteur de la rue Racine	6.4.1 et 6.4.2 : 6 tables : <i>En accord avec ces énoncés.</i>
6.4.2 Planifier l'organisation du stationnement hors rue et le réglementer pour offrir des cases de courte et longue durée	6.4.1 : 1 table : <i>Uniformiser et simplifier les panneaux de signalisation qui sont parfois difficiles à lire et à comprendre.</i> 1 table : <i>Il est important de mieux signaler les stationnements publics.</i> 6.4.2 : 1 table : <i>On propose de se servir des espaces de stationnement de la bibliothèque Chrystine-Brouillet, qui sont actuellement payants.</i>

## **Orientation 7 : Améliorer la desserte du quartier en transport en commun**

### **Objectif 7.1 Faciliter les déplacements en transport en commun en maintenant et en augmentant la desserte et la rapidité du service**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
7.1.1 Participer aux consultations du RTC pour faire connaître les besoins des résidents du quartier	7.1.1 et 7.1.2 : 6 tables : <i>En accord avec ces énoncés.</i> 7.1.1 : 1 table : <i>On propose de réaliser un sondage sur les besoins de la population.</i> 7.1.2 : 1 table : <i>Des autobus électriques pourraient être utilisés dans les périodes peu achalandées.</i>
7.1.2 Améliorer la desserte en dehors des heures de pointe	

## THÈME 4. SERVICES

### **Orientation 8 : Améliorer et bonifier l'offre de services municipaux à l'échelle de l'arrondissement**

#### **Objectif 8.1 Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens dans le secteur commercial de la rue Racine**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
8.1.1 Maintenir la présence policière sur la rue Racine	8.1.1 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i>
8.1.2 Vérifier la conformité des usages dans les bâtiments de la rue Racine et réaliser les interventions nécessaires	1 table : <i>La sécurité devrait aussi être assurée par le bon voisinage, comme en Angleterre.</i> 8.1.2 : 4 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i> 2 tables : <i>On suggère plutôt d'assouplir la réglementation pour laisser le choix au propriétaire quant à l'utilisation commerciale ou résidentielle, particulièrement lorsque le commerce n'est pas rentable.</i>

#### **Objectif 8.2 Assurer un respect optimal de la réglementation d'urbanisme**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
8.2.1 Effectuer des inspections plus régulières sur l'ensemble du territoire	8.2.1 : 2 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 2 tables : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i>
8.2.2 Distribuer aux citoyens des barils de récupération d'eau de pluie à prix modique	8.2.2 : 2 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>Non, en raison des coûts à prévoir.</i> 1 table : <i>On suggère plutôt d'appliquer cette distribution aux bacs de recyclage pour les commerçants.</i>

### **Objectif 8.3 Adapter le contenu et l'horaire de la bibliothèque Chrystine-Brouillet aux besoins des utilisateurs**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
8.3.1 Effectuer un sondage auprès de la clientèle de la bibliothèque Chrystine-Brouillet afin de cerner ses besoins quant aux heures d'ouverture et au contenu	8.3.1 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i>

### **Objectif 8.4 Diffuser l'information relative au plan de quartier auprès de la population**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
8.4.1 Produire un document synthèse du plan de quartier et le distribuer aux citoyens	8.4.1 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i> 2 tables : <i>On suggère de le rendre accessible sur le site Internet de la Ville.</i> 1 table : <i>On demande de prévoir les formats papier et électronique.</i>

### **Objectif 8.5 Poursuivre les processus mis en place pour favoriser un traitement efficace des demandes de permis pour la construction et la rénovation**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
8.5.1 Planifier le travail des employés de la Division de la gestion du territoire en fonction des besoins spécifiques des quartiers	8.5.1 et 8.5.2 : 6 tables : <i>En accord avec ces énoncés.</i> <i>Général</i>
8.5.2 Optimiser le processus de traitement des demandes assujetties à l'approbation de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec	1 table : <i>On suggère d'assouplir la réglementation.</i> 1 table : <i>On souhaite que les critères d'évaluation des travaux de construction et de rénovation tiennent mieux compte des résidences avoisinantes et de l'environnement.</i>

## **Orientation 9 : Favoriser l'intégration sociale de différentes clientèles**

### **Objectif 9.1 Offrir des services adaptés aux besoins des aînés**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
9.1.1 Consulter les personnes âgées afin de connaître leurs besoins et intérêts	9.1.1 : 4 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 2 tables : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On souligne qu'il serait important d'éviter d'infantiliser ce groupe.</i>
9.1.2 Mettre en place des activités ou projets répondant aux besoins des aînés	9.1.2 : 4 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 2 tables : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i>

### **Objectif 9.2 Fournir à la clientèle adolescente des services qui répondent à leurs besoins**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
9.2.1 Créer des activités ponctuelles pour la clientèle adolescente et aménager des sites pour ces activités	9.2.1 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On suggère de rendre plus accessible la rivière, en organisant une randonnée en canot.</i> 1 table : <i>On propose d'aménager des pistes de vélo de montagne.</i>
9.2.2 Soutenir les projets relatifs au développement personnel et social des adolescents et jeunes adultes	1 table : <i>On évoque la possibilité d'aménager un parc de rouli-roulant.</i> 9.2.2 : 4 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i> 1 table : <i>On mentionne que cette action relèverait de la Maison des jeunes.</i>

## THÈME 5. LOISIR ET CULTURE

### **Orientation 10 : Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sport du quartier**

#### **Objectif 10.1 Assurer la salubrité du parc linéaire de la rivière Saint-Charles et offrir à ses utilisateurs davantage d'équipements**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
10.1.1 Installer des tables à pique-nique et des toilettes dans le parc linéaire	<p>10.1.1 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé. On considère qu'il y en a déjà suffisamment.</i></p>
10.1.2 Ajouter des poubelles dans le parc linéaire et assurer un entretien plus régulier de celles qui sont existantes	<p>10.1.2 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé. On considère qu'il y en a déjà suffisamment.</i></p> <p>1 table : <i>S'inspirer de la Sépaq et placer des panneaux demandant de rapporter les déchets.</i></p>
10.1.3 Évaluer la possibilité d'aménager une piste de ski de fond, sans nuire aux déplacements piétonniers du parc linéaire.	<p>10.1.3 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>Évaluer si les sentiers de ski de fond sur le terrain de golf sont adéquats et les améliorer au besoin.</i></p> <p>1 table : <i>Cette action ne doit pas être privilégiée.</i></p>
10.1.4 Assurer une signalisation visible et intelligible dans le sentier du parc linéaire, particulièrement celle relative aux cyclistes et aux animaux domestiques et s'assurer du respect de la réglementation	<p>10.1.4 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>En désaccord avec cet énoncé. Considère que c'est déjà fait.</i></p> <p>1 table : <i>On souligne que la signalisation dans les rues est également importante.</i></p> <p>1 table : <i>On propose d'ajouter de la signalisation concernant le ramassage des déjections. On propose d'utiliser une signalisation plus agressive sur la possibilité d'interdire les chiens si le problème de déjections n'est pas réglé en 24 mois.</i></p> <p>1 table : <i>Ajouter des distributeurs à sacs à côté des poubelles pour ramasser les excréments de chien.</i></p>

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
	<p><i>Suggestions</i></p> <p><i>1 table : Ajouter un bâtiment d'accueil et de services au site Kabir-Kouba.</i></p> <p><i>1 table : Ajouter des toilettes au parc Jean-Roger-Durand.</i></p> <p><i>1 table : Sur le site de la chute Kabir-Kouba, on suggère d'aménager une maison comme la maison O'Neil pour en faire un centre d'interprétation.</i></p>

**Objectif 10.2 Offrir des équipements de qualité et répondant aux besoins des usagers dans le parc Jean-Roger-Durand et le Parc-école De la Source et aménager ceux qui ne le sont pas, tel le parc Saint-Luc**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
10.2.1 Au parc Jean-Roger-Durand, évaluer la possibilité d'aménager des stations cardio plein air, d'ajouter des tables à pique-nique et une fontaine ainsi que d'offrir des services sanitaires	<p><i>10.2.1 : 3 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>2 tables : En accord avec cet énoncé, mais pas avec l'aménagement de stations cardio plein air.</i></p>
10.2.2 Réaménager le parc-école la Source	<p><i>10.2.2 : 6 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>10.2.3 : 5 tables : En accord avec cet énoncé.</i></p> <p><i>1 table : Une étude doit être effectuée.</i></p> <p><i>1 table : On souhaite préserver le caractère naturel du parc.</i></p>
10.2.3 Préparer un plan et réaliser des aménagements au parc Saint-Luc	<p><i>Général</i></p> <p><i>1 table : On demande d'aménager des jeux d'eau.</i></p>

## **Orientation 11 : Mettre en valeur le patrimoine et l'histoire du quartier**

### **Objectif 11.1 Sensibiliser les résidents à la richesse de l'histoire sociale et économique du quartier**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
11.1.1 Diffuser le dépliant <i>Histoire de raconter</i> présentant les circuits touristiques de Loretteville	<p>11.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère de publier un article dans le journal Ma Ville pour présenter ce dépliant et référer au site Internet de la Ville pour s'en procurer copie électronique ou papier.</i></p> <p>1 table : <i>On propose d'organiser une visite guidée du circuit touristique.</i></p>
11.1.2 Concevoir des panneaux d'interprétation rappelant les grands personnages et événements du quartier	<p>11.1.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>11.1.3 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>
11.1.3 Mettre en valeur l'histoire et le passé archéologique au parc Jean-Roger-Durand	<p>1 table : <i>Prévoir des visites avec animation.</i></p> <p>11.1.4 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p>
11.1.4 Évaluer la possibilité d'organiser un tour guidé du quartier	

### **Objectif 11.2 Préserver et mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial du quartier**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
11.2.1 Évaluer des sites potentiels pour la pratique d'arts visuels	<p>11.2.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On suggère que le pont de métal situé au parc de Château-d'Eau, au-dessus de la rivière Saint-Charles, pourrait être aménagé pour en faire une œuvre d'art.</i></p>
11.2.2 Évaluer les possibilités d'utilisation à des fins culturelles le château d'eau et son parc	<p>11.2.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On mentionne que la petite plage de Château-d'Eau pourrait être restaurée et le sous-bois nettoyé.</i></p> <p>2 tables : <i>On souligne que c'est un site magnifique sous-utilisé.</i></p>

11.2.3 Mieux informer les propriétaires, arpenteurs-géomètres et autres professionnels des zones soumises à un P.I.I.A. ou à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec	<p>11.2.3 : 5 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On considère que l'information diffusée présentement est suffisante.</i></p>
---	---

## THÈME 6. ÉCONOMIE

### ***Orientation 12 : Revitaliser et rendre plus conviviales certaines artères commerciales du quartier***

#### **Objectif 12.1 Améliorer l'aspect visuel des artères commerciales suivantes : rue Racine et boulevard Valcartier**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.1.1 Augmenter la quantité et améliorer la qualité des aménagements paysagers sur les artères commerciales, particulièrement aux entrées de celles-ci	<p>12.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On souhaite que soient planifiés des aménagements permanents.</i></p> <p>1 table : <i>Stimuler les propriétaires pour qu'ils aménagent des parterres et balcons fleuris.</i></p>
12.1.2 Favoriser l'amélioration des façades des propriétés commerciales	<p>1 table : <i>On propose d'ajouter des bacs à fleurs et autres, et de les entretenir.</i></p> <p>12.1.2 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On propose d'assouplir les exigences architecturales lors des rénovations ou constructions.</i></p>
12.1.3 Offrir aux piétons des trottoirs sécuritaires et du mobilier urbain convivial sur les artères commerciales (lampadaires, bancs, etc.)	<p>1 table : <i>On souhaite que la ville élève ses critères afin d'assurer une plus grande qualité des rénovations de façades.</i></p> <p>12.1.3 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On considère que c'est déjà fait pour la promenade en face de l'église.</i></p> <p>1 table : <i>Cette action devrait être privilégiée.</i></p>

## Objectif 12.2 Attirer de nouveaux commerces sur la rue Racine afin de dynamiser le secteur

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.2.1 Mettre à jour l'étude de marché effectuée en 2006	12.2.1 à 12.2.5 : 6 tables : En accord avec ces énoncés. 1 table : En désaccord avec ces énoncés.
12.2.2 Identifier les types de commerces souhaités pour cette rue commerciale de quartier.	12.2.1 et 12.2.2 : 1 table : On considère que c'est déjà fait.
12.2.3 Attirer de nouveaux commerces de proximité ciblés	Général 1 table : On suggère de faire un sens unique sur la rue Racine Est avec le retour par les rues Morissette et Amyot.
12.2.4 Favoriser l'ouverture de café-terrasse	
12.2.5 Améliorer la gestion des locaux commerciaux vacants et combler ces locaux	

## Objectif 12.3 Animer davantage la rue Racine

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
12.3.1 Instaurer des événements festifs afin d'animer la rue Racine à l'année	12.3.1 à 12.3.3 : 6 tables : En accord avec ces énoncés. 12.3.1 : 1 table : Les vendredis animés et la boîte animée ont déjà été réalisés par le regroupement des gens d'affaires mais on a besoin de ressources humaines et financières.
12.3.2 Poursuivre l'organisation annuelle d'une mascarade d'Halloween	1 table : On suggère de faire connaître la programmation de l'arrondissement.

12.3.3 Organiser une activité de cabane à sucre annuellement	<p><i>1 table : On propose de créer un marché de Noël.</i></p> <p><i>Suggestions du Regroupement des gens d'affaires</i></p> <p><i>Améliorer l'identification de la boîte animée.</i></p> <p><i>Améliorer la distribution de la carte touristique du secteur Bastien-Racine.</i></p> <p><i>Trouver des partenaires pour établir un affichage distinct pour ce secteur.</i></p>
--	--

### **Orientation 13 : Développer le potentiel récréatif et touristique du quartier**

#### **Objectif 13.1 Élargir l'offre d'activités culturelles, en appuyant les initiatives et en développant de nouveaux projets culturels**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
13.1.1 Développer des projets de diffusions culturelles avec la boîte animée	13.1.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>

#### **Objectif 13.2 Positionner le quartier par rapport au tourisme de loisir vert dans la région**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
13.2.1 Développer davantage les activités de plein air	13.2.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i>

**Objectif 13.3 Mettre en valeur les points d'attraction majeurs du quartier : le corridor des Cheminots, le parc linéaire de la rivière Saint-Charles ainsi que le parc Jean-Roger-Durand, la chute Kabir-Kouba, la rue Racine**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
13.3.1 Créer des liens entre les points d'attraction majeurs du secteur ainsi qu'avec le secteur de Wendake et les attraits régionaux	<p>13.3.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On souligne que Wendake offre beaucoup plus d'attractions que Loretteville.</i></p>

**Objectif 13.4 Maintenir et renforcer le partenariat avec la Nation huronne-wendat**

<i>Actions</i>	<i>Commentaires</i>
13.4.1 S'associer à la Nation huronne-wendat dans l'organisation d'événements à vocation culturelle et touristique	<p>13.4.1 : 6 tables : <i>En accord avec cet énoncé.</i></p> <p>1 table : <i>On souhaite que soit facilitée la coordination des services de soutien pour l'organisation des activités conjointes et qu'il y ait plus de flexibilité dans les relations de travail.</i></p>

## 4. ACTIONS À PRIORISER

Le plan d'action représente la concrétisation du plan de quartier, en ce sens qu'il indique la liste des projets ou interventions concrètes qui permettent de traduire sur le terrain les orientations et les objectifs de ce plan.

À la suite des travaux de planification et de consultation, quelques 75 actions furent retenues. De façon à concilier à la fois les besoins des citoyens et ceux des planificateurs de la Ville, l'identification des priorités devenait nécessaire. Lors de la consultation publique tenue le 3 mai 2011, les citoyens présents ont eu l'opportunité d'identifier une dizaine d'actions qui, selon eux, devaient être considérées comme prioritaires.

Finalement, le conseil d'administration du Conseil de quartier de Loretteville a validé les actions qu'il jugeait prioritaires lors de sa séance du 7 juin 2011.

En voici donc la liste :

1. Action 1.3.1 Cibler des terrains pour planter davantage d'arbres en cour avant par la ville ou le propriétaire
2. Action 4.2.1 Assurer une gradation des densités et du gabarit de nouveaux bâtiments résidentiels et commerciaux à proximité des secteurs résidentiels existants
3. Action 5.3.1 Promouvoir un projet résidentiel pour ces sites (ancienne caserne de pompiers, bâtiment abritant actuellement le garage municipal, ancienne école primaire sur la rue Louis-IX) afin de consolider la trame urbaine du secteur
4. Action 6.2.2 Planifier des interventions afin de faire respecter la signalisation routière dans les secteurs problématiques
5. Action 6.3.4 Évaluer la possibilité d'entretenir des liens piétonniers donnant accès à une école en période hivernale
6. Action 6.3.7 Évaluer la possibilité d'aménager un trottoir sur les rues :
  - de la Faune (entre le boulevard Valcartier et la rue Marcel-Cantin, et entre les rues des Poètes et Faber)
  - Durand (entre le boulevard de l'Ormière et la rue Martel)
  - de l'Hôpital (au sud-ouest, entre le boulevard des Étudiants et la rue du Golf)
  - boulevard des Étudiants (au sud, entre les rues des Récollets et Monseigneur-Cooke)
  - boulevard de la Colline (à l'ouest, entre le boulevard Bastien et la rue de la Faune)
7. Action 6.4.1 Revoir la signalisation des stationnements publics hors rue dans le secteur de la rue Racine
8. Action 7.1.2 Améliorer la desserte en dehors des heures de pointe
9. Action 8.5.1 Planifier le travail des employés de la Division de la gestion du territoire en fonction des besoins spécifiques des quartiers
10. Action 10.1.1 Installer des tables à pique-nique et des toilettes dans le parc linéaire
11. Action 11.1.3 Mettre en valeur l'histoire et le passé archéologique au parc Jean-Roger-Durand

- 12. Action 11.2.2 Évaluer les possibilités d'utilisation du château d'eau et de son parc à des fins culturelles et récréatives
- 13. Action 12.1.1 Augmenter la quantité et améliorer la qualité des aménagements paysagers sur les artères commerciales, particulièrement aux entrées de celles-ci
- 14. Action 12.1.3 Offrir aux piétons des trottoirs sécuritaires et du mobilier urbain convivial sur les artères commerciales (lampadaires, bancs, etc.)

## 5. ÉTAPES À VENIR

Le processus d'élaboration du plan de quartier prévoit, dans les prochains mois, les étapes suivantes :

Adoption du plan d'action par le conseil d'arrondissement	Le 5 juillet ou le 30 août 2011
Transmission au comité exécutif pour prise d'acte	Juillet ou septembre 2011
Diffusion du plan d'action aux services et divisions	Automne 2011
Inscription de certains projets au Programme triennal en immobilisation (PTI) et au budget de fonctionnement des services et divisions	Automne 2011
Début de mise en œuvre du plan d'action	2012